

PLR INVEST
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 1 000 euros
Siège social : 36 Rue Alain Colas
35520 MELESSE (ILLE ET VILAINE)
827 687 559 RCS RENNES

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE
ANNUELLE DU 30 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le 30 juin à 17 heures, Monsieur Patrice LECOQ, associé unique et Président de la société par actions simplifiée "PLR Invest", était présent au siège social pour l'assemblée générale ordinaire annuelle.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2024, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de **182 954 €uros**.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de la façon suivante :

Montant à affecter :

Bénéfice 2024	182 954 €uros
Report à nouveau créditeur	64 383 €uros
Montant à affecter	247 337 €uros

Affectation :


- Dividendes.....	65 000 euros
- Report à nouveau créditeur	182 337 euros
- Total affectation.....	247 337 euros

Les dividendes seront versés le 1 septembre 2025

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et les associés.

MONSIEUR Patrice LECOQ



RENNES

276, rue de Châteaugiron
CS 76308
35063 RENNES CEDEX
Tél : 02 99 86 31 31
rennes@geirec.com

SAINT-GREGOIRE

1 T Boulevard de la Boutière
CS 51812
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02 99 14 33 14
saint.gregoire@geirec.com

NANTES

127, rue Robert Schuman
44800 SAINT-HERBLAIN
Tél : 02 51 25 22 22
nantes@geirec.com

LORIENT

18, rue de Kerhoas
56260 LARMOR-PLAGE
Tél : 02 97 87 22 22
lorient@geirec.com

BELLE-ÎLE EN MER

ZA de Merezelle
56360 LE PALAIS
Tél 02 97 31 51 79
belle-ile@geirec.com

CONCARNEAU

5 bis, rue des Ecoles
29181 CONCARNEAU CEDEX
Tél : 02 98 50 76 75
concarneau@geirec.com

SAS PLR INVEST

36 RUE ALAIN COLAS

35520 MELESSE

DOSSIER COMPTABLE D'ANALYSE FINANCIERE ET DE GESTION

Exercice

du 01/01/2024 au 31/12/2024

SOMMAIRE

	Pages
<i>ATTESTATION DE L'EXPERT-COMPTABLE</i>	
- <i>Attestation des comptes</i>	1
<i>COMPTES ANNUELS</i>	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Annexe</i>	6 à 9
<i>DETAIL DES COMPTES ANNUELS</i>	
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	10 à 13
- <i>Détail Compte de résultat</i>	14 et 15
<i>ANALYSE FINANCIERE ET DE GESTION</i>	
- <i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	16
<i>DOSSIER FISCAL</i>	

ATTESTATION DE L'EXPERT-COMPTABLE

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS PLR INVEST
36 RUE ALAIN COLAS
35520 MELESSE

pour l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024,

et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de mes travaux, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	544 657 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	0 Euros
- Résultat net comptable,	182 954 Euros

Fait à RENNES

Olivier JEULIN
Expert Comptable Associé

COMPTES ANNUELS



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	969	969		230	230	100.00
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	2 670		2 670	2 670			
Créances rattachées à des participations	320 590		320 590	71 761	248 829	346.74	
Autres titres immobilisés	20 006		20 006		20 006		
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	344 235	969	343 266	74 661	268 605	359.76	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances						
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	201 390		201 390	210 216	8 825	4.20	
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	201 390		201 390	210 216	8 825	4.20	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	545 625	969	544 657	284 877	259 780	91.19	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000		1 000			
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves						
	Report à nouveau	64 383		40 158		104 541	260.33
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	182 954		134 541		48 413	35.98
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	248 337		95 383		152 954	160.36
	AUTRES FONDS PROPRES						
	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS							
Provisions pour risques Provisions pour charges							
Total III							
DETTES (I)							
Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	264 756		182 419		82 336	45.14	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							
Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	2 626 28 838		2 576 4 198		50 24 640	1.93 586.95	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	100		300		200	66.67	
Comptes de Régularisation							
Produits constatés d'avance (1)							
Total IV	296 320		189 494		106 826	56.37	
Ecart de conversion passif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	544 657		284 877		259 780	91.19	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

296 320

189 494

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			304			304	
Total des Produits d'exploitation (I)			304			304	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			10 104	9 917		187	1.89
Impôts, taxes et versements assimilés							
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			230	323		93	28.82
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			10 334	10 240		94	0.92
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			10 030	10 240		210	2.05
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			84 533	82 356		2 178	2.64

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	341	365	262	916	78 449	29.84
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	922		150		772	513.24
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	342	287	263	066	79 221	30.11
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	342	287	263	066	79 221	30.11
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	247	724	170	471	77 253	45.32
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	64	770	35	930	28 840	80.27
Total des produits (I+III+V+VII)	342	592	263	066	79 525	30.23
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	159	638	128	526	31 112	24.21
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	182	954	134	541	48 413	35.98

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

341 365 262 916

CABINET GEIREC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a pour objet l'activité de holding financière et la prise de participation dans tout type de sociétés.

Au cours de l'exercice la société a acquis des parts sociales dans les sociétés suivantes :

- 10% du capital de 1 000 € de la SNC ATMOSPHERE, société ayant pour objet l'acquisition d'un terrain situé à Rennes, ainsi que la construction et l'aménagement de ce terrain.

Le résultat de l'exercice est un bénéfice s'élevant à 182 954 €. Il provient principalement de l'affectation des résultats 2023 des participations.

Compte tenu des déductions et réintégrations concernant les quotes-parts de résultat des sociétés de personnes, le résultat fiscal de la société est un bénéfice de 279 200 €

L'impôt sur les sociétés s'élève à 65 550 €

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nous n'avons pas d'événements significatifs postérieurs à la clôture à vous signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2018-07 et suivants relatifs au plan comptable général modifié applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	320 590	320 590	
TOTAL	320 590	320 590	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	234 895	234 895		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 626	2 626		
Impôts sur les bénéfices	28 838	28 838		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	100	100		
Groupe et associés	29 860	29 860		
TOTAL	296 320	296 320		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	29 860			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000	100			100

Le capital social est entièrement libéré.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 326
Total	1 326

Détail des charges à payer

	Montant
FOURN., FACTURES NON PARVENUES	
- HONORAIRES COMPTABLE	1 326
Total	1 326

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SNC LES MARETTES	14 348	10.00	13 348
- SCCV LES COTTAGES	5 352-	10.00	6 352-
- SCCV SCCV 25 CLEMENCEAU	39 651-	10.00	40 651-
- SCCV SCCV LES TERRES BRUNES	21 115	10.00	20 115
- SCCV SCCV BROWNSTONE	79 022-	10.00	80 022-
- SCCV AGAPANTHE	237 500	10.00	236 500
- SCCV EXPRESSION	33 394	10.00	32 394
- SNC ATMOSPHERE	2 183-	10.00	3 183-
- SCCV LE FLORE	48 538-	10.00	49 538-
- SCCV NAVY	35 234-	10.00	36 234-
- GEORGES V	6 587-	10.00	7 587-
- SCCV PANORAMA	49 124-	10.00	50 124-
- LE GARY	40 886-	10.00	41 886-
- SCCV JAZZ	1 640-	10.00	2 640-
- SCCV VILLA BLANCHE	17 849-	10.00	18 849-
- SCCV LE CHEMIN DE LA MER	1 014 978	10.00	1 013 978
- SCCV TERRA	1 368 382	10.00	1 367 382
- SNC LE NELL	111 421-	10.00	112 421-
- WELCOME	5 752-	10.00	6 752-
- VILLA VANILLE	24 747-	10.00	25 747-
- LES JARDINS DE LINA	24 642-	10.00	25 642-
- MAIA	17 186-	10.00	18 186-
- ALLURE	8 165-	10.00	9 165-
- SNC VILLA SAINT PAUL	43 679	10.00	42 679
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

DETAIL DES COMPTES ANNUELS



DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		230	230	100.00
21830000 MAT DE BUREAU ET INFORMATIQUE	969	969		
28183000 AMORTISSEMENTS MAT DE BUREAU	969	739	230	31.11
AUTRES PARTICIPATIONS	2 670	2 670		
26103000 PARTICIPATION SCCV RIO	50	50		
26105000 PARTICIPATION SCCV FILICARIA	10	10		
26106000 PARTICIPATION SCCV LE MANEGE	10	10		
26107000 PARTIC. SCCV JARDINS AMANTINE		100	100	100.00
26108000 PARTICIPATION SCCV ORIEUX	50	50		
26109000 PARTICIPATI. SCCV LES COTTAGES	100	100		
26110000 PARTICIPATION SCCV DOUTRELEAU	50	50		
26111000 PARTICIPATION SNC ECOTONES	50	50		
26112000 PARTICIPAT° SCCV 25 CLEMENCEAU	100	100		
26113000 PARTICIPATION SCCV STONEDGE	50	50		
26114000 PARTICIP SCCV LES TERRES BRUNE	100	100		
26115000 PARTICIPATION SCCV BROWNSTONE	100	100		
26116000 PARTICIPATION SCCV AGAPANTHE	100	100		
26117000 PARTICIPATION SCCV EXPRESSION	100	100		
26118000 PARTICIPATION SCCV LE FLORE	100	100		
26119000 PARTICIPATION SCCV NAVY	100	100		
26120000 PARTICIP SNC VILLA ST PAUL	100	100		
26121000 PARTICIPAT° SCCV PANORAMA	100	100		
26122000 PARTICIP SNC LES MARETTES	100	100		
26123000 PARTICIPATION SCCV JAZZ	100	100		
26124000 PARTICIP SCCV VILLA BLANCHE	100	100		
26125000 PARTICIP SCCV LE CHEMIN DE LA	100	100		
26126000 PARTICIPATION SCCV TERRA	100	100		
26127000 PARTICIPATION SNC LE NELL	100	100		
26128000 PARTICIPATION SNC WELCOME	100	100		
26129000 PARTICIPAT° SCCV VILLA VANILLE	100	100		
26130000 PART SNC LES JARDINS DE LINA	100	100		
26131000 PARTICIPATION SNC MAIA	100	100		
26132000 PARTICIPATION SNC ALLURE	100	100		
26133000 PARTICIPATION SCCV LE GARRY	100	100		
26134000 PARTICIPATION SCCV GEORGES V	100	100		
26135000 PARTICIPATION SNC ATMOSPHERE	100		100	
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	320 590	71 761	248 829	346.74
26740300 CREANCES PARTICIP SCCV RIO	436		436	
26740400 CREANCES PARTICIP SCCV CLEOME		304	304	100.00
26740700 CREANCES PART JARDINS D'AMANTI	823	832	9	1.09
26740900 CREANCES PARTICIP LES COTTAGES	2 921	2 797	123	4.41
26741300 CREANCES PARTICIP STONEDGE	2 557	2 557		
26741400 CREANCES PARTICIP TERRES BRUNE	24 257		24 257	
26741500 CREANCES PARTICIP BROWNSTON	74 806	59 419	15 386	25.89
26741700 CREANCES PARTICIP EXPRESSION	25 769		25 769	
26741900 CREANCES PARTICIP VILLA ST PAU	111 921		111 921	
26742200 CREANCES PARTICIP LES MARETTES	19 678	6 460	13 218	204.60
26742400 CREANCES PARTICIP VILLA BLANCH	53 811		53 811	
26780000 INT COURUS/CREANCE PARTICIPAT°	3 613		3 613	

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES TITRES IMMOBILISES	20 006		20 006	
27100000 PARTS SOCIALES BP	20 006		20 006	
Total II	343 266	74 661	268 605	359.76
DISPONIBILITES	201 390	210 216	8 825	4.20
51200000 BPO	120 185	159 932	39 747	24.85
51210000 LIVRET OPTIPLUS TRESO	345	50 284	49 939	99.31
51220000 COMPTE A TERME	80 000		80 000	
51980000 INTERETS COURUS SUR CAT	861		861	
Total III	201 390	210 216	8 825	4.20
TOTAL GENERAL	544 657	284 877	259 780	91.19

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	1 000	1 000		
10130000 CAPITAL SOCIAL	1 000	1 000		
REPORT A NOUVEAU	64 383	40 158	104 541	260.33
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	64 383		64 383	
11900000 REPORT A NOUVEAU		40 158	40 158	100.00
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	182 954	134 541	48 413	35.98
Total I	248 337	95 383	152 954	160.36
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	264 756	182 419	82 336	45.14
17403000 DETTES PARTICIP SCCV RIO		725	725	100.00
17405000 DETTES PARTICIP SCCV FILICARIA	465	301	164	54.37
17406000 DETTES PARTICIP LE MANEGE	624	459	165	36.09
17408000 DETTES PARTICIP ORIEUX	10 816	6 456	4 359	67.52
17410000 DETTES PARTICIP SCCV DOUTRELEA	13 025	7 224	5 800	80.29
17411000 DETTES PARTICIP ECOTONES	14 413	9 366	5 047	53.88
17412000 DETTES PARTICIP 25 CLEMENCEAU	14 939	10 411	4 528	43.49
17414000 DETTES PARTICIP SCCV TERRES BR		39 786	39 786	100.00
17416000 DETTES PARTICIP AGAPANTHE	23 721	12 474	11 247	90.16
17417000 DETTES PARTICIP EXPRESSION		13 783	13 783	100.00
17418000 DETTES PARTICIP LE FLORE	13 821	8 611	5 210	60.50
17419000 DETTES PARTICIP NAVY	8 813	4 152	4 661	112.24
17420000 DETTES PARTICIP VILLA ST PAUL		29 691	29 691	100.00
17421000 DETTES PARTICIPATION PANORAMA	12 861	6 696	6 165	92.07
17423000 DETTES PARTICIP SCCV JAZZ	859	403	456	113.16
17424000 DETTES PARTICIP VILLA BLANCHE		7 857	7 857	100.00
17425000 DETTES PART CHEMINS DE LA MER	24 818	15 065	9 753	64.74
17426000 DETTES PARTICIPATION TERRA	71 550	4 503	67 047	NS
17427000 DETTES PARTICIPATION LE NELL	13 579	3 456	10 123	292.88
17428000 DETTES PARTICIPATION WELCOM	1 039	419	621	148.23
17429000 DETTES PARTICIPATION VILLA VAN	4 347	401	3 945	983.17
17430000 DETTES PARTICIP JARDINS DE LIN	2 846	121	2 725	NS
17431000 DETTES PARTICIPATION MAIA	912	20	891	NS
17432000 DETTES PARTICIPATION ALLURE	525		525	
17433000 DETTES PARTICIPATION LE GARY	876		876	
17434000 DETTES PARTICIPATION GEORGES V	45		45	
45500000 C/C PATRICE LECOQ	29 860	35	29 825	NS
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 626	2 576	50	1.93
40100000 FOURNISSEURS	1 300	1 316	16	1.25
40810000 FOURNISSEURS - FNP	1 326	1 260	66	5.24
DETTE FISCALES ET SOCIALES	28 838	4 198	24 640	586.95
44400000 ETAT - IS	28 838	4 198	24 640	586.95
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	100	300	200	66.67
26932000 PARTICIP NON LIBEREE ALLURE		100	100	100.00
26933000 PARTICIP NON LIBEREE LE GARRY		100	100	100.00
26934000 PARTICIP NON LIBEREE GEORGES V		100	100	100.00
26935000 PARTICIP NON LIBEREE ATMOSPHER	100		100	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Chiffre d'affaires NET						
AUTRES PRODUITS		304			304	
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION		304			304	
Total des Produits d'exploitation		304			304	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	10 104		9 917		187	1.89
60630000 PETITS EQUIPEMENTS		183		150	33	21.98
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES		141		191	50	26.33
60680000 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES		287		286	1	0.45
62260100 HONORAIRES COMPTABLES	2 652		2 520		132	5.24
62270000 FRAIS D'ACTES & DE CONTENTIEUX		45		45	1	1.11
62340000 CADEAUX		496		515	19	3.71
62380000 POURBOIRS ET DONS	1 300				1 300	
62510000 VOYAGE ET DEPLACEMENT		445		1 904	1 459	76.65
62560000 MISSIONS ET RECEPTIONS	3 498		3 283		215	6.54
62610000 TELEPHONE - INTERNET		665		677	11	1.70
62700000 SERVICES BANCAIRES		393		346	47	13.58
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		230		323	93	28.82
68112000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		230		323	93	28.82
Total des Charges d'exploitation	10 334		10 240		94	0.92
Résultat d'exploitation	10 030		10 240		210	2.05
PERTE SUPPORTEE OU BENEFICE TRANSFERE	84 533		82 356		2 178	2.64
65500000 QUOTE PART/OPERATION EN COMMUN		84 533		82 356	2 178	2.64
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	341 365		262 916		78 449	29.84
76110100 DIVIDENDES SCCV IRIS				2 241	2 241	100.00
76110300 DIVIDENDES SCCV RIO	1 161				1 161	
76110400 DIVIDENDES CLEOME				1 567	1 567	100.00
76110700 DIVIDENDES LES JARDINS D'AMANT	71			2 848	2 777	97.51
76110900 DIVIDENDES SCCV LES COTTAGES	123			29 712	29 589	99.58
76111300 DIVIDENDES SCCV STONEDGE	918			113 912	112 993	99.19
76111500 DIVIDENDES SCCV BROWNSTONE	15 386			88 949	73 562	82.70
76111700 DIVIDENDES SCCV EXPRESSION	39 551				39 551	
76111900 DIVIDENDES SCCV VILLA ST PAUL	141 613				141 613	
76112200 DIVIDENDES SNC LES MARETTES	13 218			23 492	10 275	43.74
76112400 DIVIDENDES VILLA BLANCHE	61 668				61 668	
76112600 DIVIDENDES SCCV TERRA				195	195	100.00
76114000 DIVIDENDES SCCV TERRES BRUNES	64 043				64 043	
76170000 INT CPTES COURANTS PARTICIPAT°	3 613				3 613	
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	922		150		772	513.24
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS		922		150	772	513.24
Total des Produits financiers	342 287		263 066		79 221	30.11
Résultat financier	342 287		263 066		79 221	30.11

ANALYSE FINANCIERE ET DE GESTION



SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Ventes marchandises + Production						
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue						
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice						
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
Marge brute de production						
Marge brute globale						
- Autres achats + charges externes	10 104		9 917		187	1.89
Valeur ajoutée	10 104		9 917		187	1.89
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés						
- Salaires du personnel						
- Charges sociales du personnel						
Excédent brut d'exploitation	10 104		9 917		187	1.89
+ Autres produits de gestion courante	304				304	
- Autres charges de gestion courante						
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements	230		323		93	28.82
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	10 030		10 240		210	2.05
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun	84 533		82 356		2 178	2.64
+ Produits financiers	342 287		263 066		79 221	30.11
- Charges financières						
Résultat courant	247 724		170 471		77 253	45.32
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
- Impôt sur les bénéfices	64 770		35 930		28 840	80.27
- Participation des salariés						
Résultat NET	182 954		134 541		48 413	35.98

DOSSIER FISCAL



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SAS PLR INVEST			36 RUE ALAIN COLAS		
SIRET	8	2	7	6	8
	7	5	5	9	0
	0	0	0	0	1
					9
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées	HOLDING FINANCIERE			Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		236 700	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies <input type="checkbox"/>	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies <input type="checkbox"/>		Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % <input type="text"/>	
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>				

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>					
--	--	--	--	--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé
				CEGID	

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
CABINET GEIREC 276 RUE DE CHATEAUGIRON CS 76308 35000 RENNES Tél: 02 99 86 31 31			Tél:		
OGA/OMGA	Visueur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date:	Lieu	MELESSE
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné			Qualité et nom du signataire:		
			Signature		
Examen de conformité fiscale (ECF)					

Désignation de l'entreprise		SAS PLR INVEST		Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise		36 RUE ALAIN COLAS		35520 MELESSE			
Numéro SIRET *		8 2 7 6 8 7 5 5 9 0 0 0 1 9		Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2			
				Durée de l'exercice précédent * 1 2			
				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 4			
				Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 3			
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2			
				Net 3			
				Net 4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012			
		Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	969	030	969	230	
	Immobilisations financières * (1)	040	343 266	042	343 266	74 431	
	Total I (5)	044	344 235	048	969	343 266	74 661
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052			
		Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070		
		Autres * (3)	072		074		
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	201 390	086	201 390	210 216	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	201 390	098	201 390	210 216	
	Total général (I+II)	110	545 625	112	969	544 657	284 877
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
Capital social ou individuel *				120		1 000	
Ecart de réévaluation				124			
Réserve légale				126			
Réserves réglementées*				130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131			
Report à nouveau				134		64 383	
Résultat de l'exercice				136		182 954	
Subventions d'investissement				137			
Provisions réglementées				140			
Total I				142		248 337	
Provisions pour risques et charges				Total II		154	
Emprunts et dettes assimilées				156		234 895	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164			
Fournisseurs et comptes rattachés				166		2 726	
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)				169		28 838	
Comptes courants d'associés				173		29 860	
Autres dettes				175			
Produits constatés d'avance				174			
Total III				176		296 320	
Total général (I + II + III)				180		544 657	
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	268 935	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise SAS PLR INVEST

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le				Exercice N-1 clos le				
		13	1	2	2024	13	1	2	2023	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons et livraisons intracommunautaires	209				210				
	Production vendue { biens services * }	215				214				
		217				218				
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222				
	Production immobilisée *					224				
	Subventions d'exploitation reçues					226				
	Autres produits				304	230				
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				304	232				
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234			
		Variation de stock (marchandises) *					236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240				
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)						242	10	104	9 917	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243				244				
Rémunérations du personnel *						250				
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252				
Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)		255				254		230	323	
Dotations aux provisions						256				
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259				262	84	533	82	356	
	260									
Total des charges d'exploitation (II)					264		94 868		92 596	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270		(94 563)		(92 596)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280		342 287		263 066	
	Produits exceptionnels (IV)				290					
	Charges financières (V)				294					
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347				300				
		348								
	Impôts sur les bénéfices * (VII)					306		64 770		35 930
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310		182 954		134 541
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312		182 954	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318					
	Provisions non déductibles *				322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324					
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247				330		65 550		441 879
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option					251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									997	
Déductions	Entreprise nouvelles (44, sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44 tredecies)	127		342
	(FR) France Ruralités Revitalisation (art.44 quindecies A)	181		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		
										992
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G									993
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352		279 200	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356					
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :								360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370		279 200	372	

Désignation de l'entreprise : SAS PLR INVEST

Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	969	472		474		476	969	969
Immobilisations financières		480	74 431	482	268 935	484	100	486	343 266	343 266
TOTAL		490	75 400	492	268 935	494	100	496	344 235	344 235
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560	739	562	230	564		566	969	
TOTAL		570	739	572	230	574		576	969	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SAS PLR INVEST

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780	

II DÉFICITS REPORTABLES						
		Déficits imputés		983		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982		Déficits reportables		984
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Déficits de l'exercice		860
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870

III DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)		380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

5

Désignation de l'entreprise : SAS PLR INVEST				Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2024		et clos le : 31/12/2024		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026		
Période de référence		024		160	
Date de cessation			186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE | 3 1 1 2 2 0 2 4 |

N° SIRET | 8 2 7 6 8 7 5 5 9 0 0 0 1 9 |

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | SAS PLR INVEST |

ADRESSE (voie) | 36 RUE ALAIN COLAS |

CODE POSTAL | 35520 | VILLE | MELESSE |

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	1	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | M | Nom de famille | LECOQ | Prénom(s) | PATRICE |

Nom d'usage % de détention | 100.00 | Nb de parts ou actions | 100 |

Naissance : Date | 230578 | N° Département | 35 | Commune | RENNES | Pays | FR |

Adresse : N° | 36 | Voie | RUE ALAIN COLAS |

Code postal | 35520 | Commune | MELESSE | Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 3 (1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4 N° SIRET 8 2 7 6 8 7 5 5 9 0 0 0 1 9
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS PLR INVEST
ADRESSE (voie) 36 RUE ALAIN COLAS
CODE POSTAL 35520 VILLE MELESSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905 31

Forme juridique SNC Dénomination LES MARETTES
N° SIREN (si société établie en France) 8 9 1 0 7 5 6 0 8 % de détention 10.00
Adresse : N° 1B Voie RUE LOUIS BRAILLE
Code postal 35136 Commune SAINT JACQUES DE LA LANDE Pays

Forme juridique SCCV Dénomination LES COTTAGES
N° SIREN (si société établie en France) 8 4 3 9 7 7 1 1 7 % de détention 10.00
Adresse : N° 93 Voie AVENUE HENRI FREVILLE
Code postal 35200 Commune RENNES Pays

Forme juridique SCCV Dénomination SCCV 25 CLEMENCEAU
N° SIREN (si société établie en France) 8 7 9 6 2 3 4 4 5 % de détention 10.00
Adresse : N° 1B Voie RUE LOUIS BRAILLE
Code postal 35136 Commune SAINT JACQUES DE LA LANDE Pays

Forme juridique SCCV Dénomination SCCV LES TERRES BRUNES
N° SIREN (si société établie en France) 8 5 2 2 4 4 4 1 7 % de détention 10.00
Adresse : N° 1B Voie RUE LOUIS BRAILLE
Code postal 35136 Commune SAINT JACQUES DE LA LANDE Pays

Forme juridique SCCV Dénomination SCCV BROWNSTONE
N° SIREN (si société établie en France) 8 5 4 0 2 9 9 6 4 % de détention 10.00
Adresse : N° 1B Voie RUE LOUIS BRAILLE
Code postal 35136 Commune SAINT JACQUES DE LA LANDE Pays

Forme juridique SCCV Dénomination AGAPANTHE
N° SIREN (si société établie en France) 8 8 4 8 3 9 8 8 7 % de détention 10.00
Adresse : N° 1B Voie RUE LOUIS BRAILLE
Code postal 35136 Commune SAINT JACQUES DE LA LANDE Pays

Forme juridique SCCV Dénomination EXPRESSION
N° SIREN (si société établie en France) 8 8 5 1 3 2 4 3 1 % de détention 10.00
Adresse : N° 1B Voie RUE LOUIS BRAILLE
Code postal 35136 Commune SAINT JACQUES DE LA LANDE Pays

Forme juridique SNC Dénomination ATMOSPHERE
N° SIREN (si société établie en France) 9 3 0 4 5 9 3 9 1 % de détention 10.00
Adresse : N° 1B Voie RUE LOUIS BRAILLE
Code postal 35136 Commune ST JACQUES DE LA LANDE Pays France

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

2/3

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET 8 2 7 6 8 7 5 5 9 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS PLR INVEST

ADRESSE (voie) 36 RUE ALAIN COLAS

CODE POSTAL 35520 VILLE MELESSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905 31

Forme juridique SCCV Dénomination LE FLORE

N° SIREN (si société établie en France) 8 8 4 8 2 9 3 7 5 % de détention 10.00

Adresse : N° 1B Voie RUE LOUIS BRAILLE

Code postal 35136 Commune SAINT JACQUES DE LA LANDE Pays

Forme juridique SCCV Dénomination NAVY

N° SIREN (si société établie en France) 8 8 4 8 4 4 3 4 1 % de détention 10.00

Adresse : N° 1B Voie RUE LOUIS BRAILLE

Code postal 35136 Commune SAIN JACQUES DE LA LANDE Pays

Forme juridique Dénomination GEORGES V

N° SIREN (si société établie en France) 9 0 1 1 3 2 6 1 3 % de détention 10.00

Adresse : N° 1B Voie RUE LOUIS BRAILLE

Code postal 35136 Commune ST JACQUES DE LA LANDE Pays France

Forme juridique SCCV Dénomination PANORAMA

N° SIREN (si société établie en France) 8 8 9 0 3 2 4 9 6 % de détention 10.00

Adresse : N° 1B Voie RUE LOUIS BRAILLE

Code postal 35136 Commune SAINT JACQUES DE LA LANDE Pays

Forme juridique Dénomination LE GARY

N° SIREN (si société établie en France) 9 4 9 5 3 8 2 6 8 % de détention 10.00

Adresse : N° 1B Voie RUE LOUIS BRAILLE

Code postal 35136 Commune ST JACQUES DE LA LANDE Pays

Forme juridique SCCV Dénomination JAZZ

N° SIREN (si société établie en France) 8 9 8 1 3 4 2 6 7 % de détention 10.00

Adresse : N° 1B Voie RUE LOUIS BRAILLE

Code postal 35136 Commune SAINT JACQUES DE LA LANDE Pays France

Forme juridique SCCV Dénomination VILLA BLANCHE

N° SIREN (si société établie en France) 8 9 7 5 5 6 3 4 6 % de détention 10.00

Adresse : N° 1B Voie RUE LOUIS BRAILLE

Code postal 35136 Commune SAINT JACQUES DE LA LANDE Pays

Forme juridique SCCV Dénomination LE CHEMIN DE LA MER

N° SIREN (si société établie en France) 8 9 4 7 4 1 2 6 3 % de détention 10.00

Adresse : N° 1B Voie RUE LOUIS BRAILLE

Code postal 35136 Commune SAINT JACQUES DE LA LANDE Pays France

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

3/3 (1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4 N° SIRET 8 2 7 6 8 7 5 5 9 0 0 0 1 9
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS PLR INVEST
ADRESSE (voie) 36 RUE ALAIN COLAS
CODE POSTAL 35520 VILLE MELESSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905 31

Forme juridique SCCV Dénomination TERRA
N° SIREN (si société établie en France) 8 9 4 0 1 3 8 7 9 % de détention 10.00
Adresse : N° 1B Voie RUE LOUIS BRAILLE
Code postal 35136 Commune SAINT JACQUES DE LA LANDE Pays France

Forme juridique SNC Dénomination LE NELL
N° SIREN (si société établie en France) 9 0 8 3 5 5 1 3 4 % de détention 10.00
Adresse : N° 1B Voie RUE LOUIS BRAILLE
Code postal 35136 Commune SAINT JACQUES DE LA LANDE Pays France

Forme juridique Dénomination WELCOME
N° SIREN (si société établie en France) % de détention 10.00
Adresse : N° 1B Voie RUE LOUIS BRAILLE
Code postal 35136 Commune SAINT JACQUES DE LA LANDE Pays

Forme juridique Dénomination VILLA VANILLE
N° SIREN (si société établie en France) % de détention 10.00
Adresse : N° 1B Voie RUE LOUIS BRAILLE
Code postal 35136 Commune SAINT JACQUES DE LA LANDE Pays France

Forme juridique Dénomination LES JARDINS DE LINA
N° SIREN (si société établie en France) % de détention 10.00
Adresse : N° 1B Voie RUE LOUIS BRAILLE
Code postal 35136 Commune SAINT JACQUES DE LA LANDE Pays France

Forme juridique Dénomination MAIA
N° SIREN (si société établie en France) % de détention 10.00
Adresse : N° 1B Voie RUE LOUIS BRAILLE
Code postal 35136 Commune SAINT JACQUES DE LA LANDE Pays France

Forme juridique Dénomination ALLURE
N° SIREN (si société établie en France) 9 5 1 3 2 2 2 5 4 % de détention 10.00
Adresse : N° 1B Voie RUE LOUIS BRAILLE
Code postal 35136 Commune ST JACQUES DE LA LANDE Pays France

Forme juridique SNC Dénomination VILLA SAINT PAUL
N° SIREN (si société établie en France) 8 8 5 0 5 9 9 5 6 % de détention 10.00
Adresse : N° 1B Voie RUE LOUIS BRAILLE
Code postal 35136 Commune SAINT JACQUES DE LA LANDE Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12		31/12/2023 12		Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				230	230	100.00
21830000 MAT DE BUREAU ET INFORMATIQUE		969		969		
28183000 AMORTISSEMENTS MAT DE BUREAU		969		739	230	31.11
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	343	266	74	431	268	835
26103000 PARTICIPATION SCCV RIO		50		50		
26105000 PARTICIPATION SCCV FILICARIA		10		10		
26106000 PARTICIPATION SCCV LE MANEGE		10		10		
26107000 PARTIC. SCCV JARDINS AMANTINE				100	100	100.00
26108000 PARTICIPATION SCCV ORIEUX		50		50		
26109000 PARTICIPATI. SCCV LES COTTAGES		100		100		
26110000 PARTICIPATION SCCV DOUTRELEAU		50		50		
26111000 PARTICIPATION SNC ECOTONES		50		50		
26112000 PARTICIPAT° SCCV 25 CLEMENCEAU		100		100		
26113000 PARTICIPATION SCCV STONEDGE		50		50		
26114000 PARTICIP SCCV LES TERRES BRUNE		100		100		
26115000 PARTICIPATION SCCV BROWNSTONE		100		100		
26116000 PARTICIPATION SCCV AGAPANTHE		100		100		
26117000 PARTICIPATION SCCV EXPRESSION		100		100		
26118000 PARTICIPATION SCCV LE FLORE		100		100		
26119000 PARTICIPATION SCCV NAVY		100		100		
26120000 PARTICIP SNC VILLA ST PAUL		100		100		
26121000 PARTICIPAT° SCCV PANORAMA		100		100		
26122000 PARTICIP SNC LES MARETTES		100		100		
26123000 PARTICIPATION SCCV JAZZ		100		100		
26124000 PARTICIP SCCV VILLA BLANCHE		100		100		
26125000 PARTICIP SCCV LE CHEMIN DE LA		100		100		
26126000 PARTICIPATION SCCV TERRA		100		100		
26127000 PARTICIPATION SNC LE NELL		100		100		
26128000 PARTICIPATION SNC WELCOME		100		100		
26129000 PARTICIPAT° SCCV VILLA VANILLE		100		100		
26130000 PART SNC LES JARDINS DE LINA		100		100		
26131000 PARTICIPATION SNC MAIA		100		100		
26132000 PARTICIPATION SNC ALLURE		100		100		
26133000 PARTICIPATION SCCV LE GARRY		100		100		
26134000 PARTICIPATION SCCV GEORGES V		100		100		
26135000 PARTICIPATION SNC ATMOSPHERE		100			100	
26740300 CREANCES PARTICIP SCCV RIO		436			436	
26740400 CREANCES PARTICIP SCCV CLEOME				304	304	100.00
26740700 CREANCES PART JARDINS D'AMANTI		823		832	9	1.09
26740900 CREANCES PARTICIP LES COTTAGES		2 921		2 797	123	4.41
26741300 CREANCES PARTICIP STONEDGE		2 557		2 557		
26741400 CREANCES PARTICIP TERRES BRUNE		24 257			24 257	
26741500 CREANCES PARTICIP BROWNSTON		74 806		59 419	15 386	25.89
26741700 CREANCES PARTICIP EXPRESSION		25 769			25 769	
26741900 CREANCES PARTICIP VILLA ST PAU		111 921			111 921	
26742200 CREANCES PARTICIP LES MARETTES		19 678		6 460	13 218	204.60
26742400 CREANCES PARTICIP VILLA BLANCH		53 811			53 811	
26780000 INT COURUS/CREANCE PARTICIPAT°		3 613			3 613	
27100000 PARTS SOCIALES BP		20 006			20 006	
TOTAL I	343	266	74	661	268	605
						359.76

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
DISPONIBILITES	201 390	210 216	8 825	4.20
51200000 BPO	120 185	159 932	39 747	24.85
51210000 LIVRET OPTIPLUS TRESO	345	50 284	49 939	99.31
51220000 COMPTE A TERME	80 000		80 000	
51980000 INTERETS COURUS SUR CAT	861		861	
TOTAL II	201 390	210 216	8 825	4.20
TOTAL GENERAL	544 657	284 877	259 780	91.19

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	1 000	1 000		
10130000 CAPITAL SOCIAL	1 000	1 000		
REPORT A NOUVEAU	64 383	40 158	104 541	260.33
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	64 383		64 383	
11900000 REPORT A NOUVEAU		40 158	40 158	100.00
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	182 954	134 541	48 413	35.98
TOTAL I	248 337	95 383	152 954	160.36
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	234 895	182 384	52 511	28.79
17403000 DETTES PARTICIP SCCV RIO		725	725	100.00
17405000 DETTES PARTICIP SCCV FILICARIA	465	301	164	54.37
17406000 DETTES PARTICIP LE MANEGE	624	459	165	36.09
17408000 DETTES PARTICIP ORIEUX	10 816	6 456	4 359	67.52
17410000 DETTES PARTICIP SCCV DOUTRELEA	13 025	7 224	5 800	80.29
17411000 DETTES PARTICIP ECOTONES	14 413	9 366	5 047	53.88
17412000 DETTES PARTICIP 25 CLEMENCEAU	14 939	10 411	4 528	43.49
17414000 DETTES PARTICIP SCCV TERRES BR		39 786	39 786	100.00
17416000 DETTES PARTICIP AGAPANTHE	23 721	12 474	11 247	90.16
17417000 DETTES PARTICIP EXPRESSION		13 783	13 783	100.00
17418000 DETTES PARTICIP LE FLORE	13 821	8 611	5 210	60.50
17419000 DETTES PARTICIP NAVY	8 813	4 152	4 661	112.24
17420000 DETTES PARTICIP VILLA ST PAUL		29 691	29 691	100.00
17421000 DETTES PARTICIPATION PANORAMA	12 861	6 696	6 165	92.07
17423000 DETTES PARTICIP SCCV JAZZ	859	403	456	113.16
17424000 DETTES PARTICIP VILLA BLANCHE		7 857	7 857	100.00
17425000 DETTES PART CHEMINS DE LA MER	24 818	15 065	9 753	64.74
17426000 DETTES PARTICIPATION TERRA	71 550	4 503	67 047	NS
17427000 DETTES PARTICIPATION LE NELL	13 579	3 456	10 123	292.88
17428000 DETTES PARTICIPATION WELCOM	1 039	419	621	148.23
17429000 DETTES PARTICIPATION VILLA VAN	4 347	401	3 945	983.17
17430000 DETTES PARTICIP JARDINS DE LIN	2 846	121	2 725	NS
17431000 DETTES PARTICIPATION MAIA	912	20	891	NS
17432000 DETTES PARTICIPATION ALLURE	525		525	
17433000 DETTES PARTICIPATION LE GARY	876		876	
17434000 DETTES PARTICIPATION GEORGES V	45		45	
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 726	2 876	150	5.23
26932000 PARTICIP NON LIBEREE ALLURE		100	100	100.00
26933000 PARTICIP NON LIBEREE LE GARRY		100	100	100.00
26934000 PARTICIP NON LIBEREE GEORGES V		100	100	100.00
26935000 PARTICIP NON LIBEREE ATMOSPHER	100		100	
40100000 FOURNISSEURS	1 300	1 316	16	1.25
40810000 FOURNISSEURS - FNP	1 326	1 260	66	5.24
DETTE FISCALE ET SOCIALES	28 838	4 198	24 640	586.95
44400000 ETAT - IS	28 838	4 198	24 640	586.95
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES	29 860	35	29 825	NS
45500000 C/C PATRICE LECOQ	29 860	35	29 825	NS

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
AUTRES PRODUITS		304			304	
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION		304			304	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		304			304	
AUTRES CHARGES EXTERNES	10	104	9	917	187	1.89
60630000 PETITS EQUIPEMENTS		183		150	33	21.98
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES		141		191	50	26.33
60680000 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES		287		286	1	0.45
62260100 HONORAIRES COMPTABLES		2 652		2 520	132	5.24
62270000 FRAIS D'ACTES & DE CONTENTIEUX		45		45	1	1.11
62340000 CADEAUX		496		515	19	3.71
62380000 POURBOIRS ET DONS		1 300			1 300	
62510000 VOYAGE ET DEPLACEMENT		445		1 904	1 459	76.65
62560000 MISSIONS ET RECEPTIONS		3 498		3 283	215	6.54
62610000 TELEPHONE - INTERNET		665		677	11	1.70
62700000 SERVICES BANCAIRES		393		346	47	13.58
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		230		323	93	28.82
68112000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		230		323	93	28.82
AUTRES CHARGES		84 533		82 356	2 178	2.64
65500000 QUOTE PART/OPERATION EN COMMUN		84 533		82 356	2 178	2.64
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		94 868		92 596	2 272	2.45
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION		94 563		92 596	1 968	2.12
PRODUITS FINANCIERS		342 287		263 066	79 221	30.11
76110100 DIVIDENDES SCCV IRIS				2 241	2 241	100.00
76110300 DIVIDENDES SCCV RIO		1 161			1 161	
76110400 DIVIDENDES CLEOME				1 567	1 567	100.00
76110700 DIVIDENDES LES JARDINS D'AMANT		71		2 848	2 777	97.51
76110900 DIVIDENDES SCCV LES COTTAGES		123		29 712	29 589	99.58
76111300 DIVIDENDES SCCV STONEDGE		918		113 912	112 993	99.19
76111500 DIVIDENDES SCCV BROWNSTONE		15 386		88 949	73 562	82.70
76111700 DIVIDENDES SCCV EXPRESSION		39 551			39 551	
76111900 DIVIDENDES SCCV VILLA ST PAUL		141 613			141 613	
76112200 DIVIDENDES SNC LES MARETTES		13 218		23 492	10 275	43.74
76112400 DIVIDENDES VILLA BLANCHE		61 668			61 668	
76112600 DIVIDENDES SCCV TERRA				195	195	100.00
76114000 DIVIDENDES SCCV TERRES BRUNES		64 043			64 043	
76170000 INT CPTES COURANTS PARTICIPAT°		3 613			3 613	
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS		922		150	772	513.24
IMPOTS SUR LES BENEFICES		64 770		35 930	28 840	80.27
69500000 IMPOT SUR LES SOCIETES		65 550		35 930	29 620	82.44
69510000 REDUCTION D'IMPOT MECENAT		780			780	
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)		182 954		134 541	48 413	35.98

Geirec

Expertise comptable
Audit

ANNEXES FISCALES

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	SAS PLR INVEST
Numéro SIRET du principal établissement	82768755900019
Code APE	6420Z
Adresse du siège social si différente	

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	279 200
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	
II Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 €(*) ou 42500 € x durée de l'exercice en mois /12	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	42 500
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
	Total lignes h à k	42 500
l	III Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)	236 700
m	IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)	

(*) Le plafond du bénéfice taxable au taux de 15 % est de 42 500 € au lieu de 38 120 € pour les exercices clos à compter du 31/12/2022.

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPÔTS

La déclaration récapitulative des réductions et crédits d'impôt doit être transmise par voie électronique.

De l'année 20 24																
Dénomination de l'entreprise : SAS PLR INVEST										Néant						
SIREN de l'entreprise				8	2	7	6	8	7	5	5	9	PME au sens communautaire		Cocher la case	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre												Cocher la case				
Dénomination de la société dont les réductions et crédits d'impôt sont déclarés :																
SIREN de la société déclarante																
Dénomination de la société mère :																
SIREN de la société mère																

I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	780
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes Dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	1 300
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [ligne 1 x 9 %] + [ligne 2 x 9 %] x 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	3
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	

II - CREDITS D IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D UNE DECLARATION SPECIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur du logement social	
Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative (CRC) (article 244 quater B bis du CGI) cf. n°2069A	

III - CAS PARTICULIERS	
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant

REDUCTION D'IMPOT MECENAT

(Article 238 bis du code général des impôts)

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif de la réduction d'impôt mécénat.

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 ou année ⁽¹⁾

Dénomination de l'entreprise	SAS PLR INVEST		
Adresse	36 RUE ALAIN COLAS	35520 MELESSE	
N° SIREN	827687559		

Chiffre d'affaires de l'exercice	1	Plafond de déductibilité (20 000 € ou ligne 1 × 0.5 %) ⁽²⁾	2	20 000
----------------------------------	---	--	---	--------

I - DÉPENSES ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE OUVRANT DROIT À RÉDUCTION D'IMPÔT

Versements effectués au profit d'oeuvres ou organismes ⁽³⁾	3	1 300	
• Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ⁽⁴⁾	3b	1 300	
• Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	3c		
• Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME ⁽⁵⁾	3d		
• Dont dépenses inférieures ou égales au plafond (montant ligne 3 limité au montant ligne 2)	4	1 300	
• Dont dépenses supérieures au plafond (ligne 3-ligne 4 si montant ligne 3 > montant ligne 2)	5		
Dépenses engagées en vue de l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants qui sont inscrites à un compte d'actif immobilisé (article 238 bis AB du CGI)	6		
Plafonnement des dépenses [(ligne 6 dans la limite des montants (ligne 2 - ligne 4)]	7		

II - APPRÉCIATION DU MONTANT DES DÉPENSES ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE AU REGARD DU PLAFOND DE DÉDUCTIBILITÉ

Plafond de déductibilité utilisé (ligne 4 + ligne 7)	8	1 300	
Montant maximum des excédents de versement des exercices antérieurs pouvant être pris en compte (ligne 2 - ligne 8)	9	18 700	

(1) Pour les entreprises individuelles.

(2) Le plafond de 20 000 € alternatif à celui de 0.5 % du chiffre d'affaires, s'applique aux versements effectués au cours des exercices clos à compter du 31 déc. 2020. Les entreprises peuvent appliquer au choix le plafond de 20 000 € ou celui de 0.5 % du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé.

(3) Les entreprises qui effectuent au cours d'un exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt déclarent à l'administration fiscale le montant et la date de ces dons et versements, l'identité des bénéficiaires ainsi que, le cas échéant, la valeur des biens et services reçus, directement ou indirectement, en contrepartie. La transmission de ces informations s'effectue sur un tableau annexe du formulaire n° 2069-RCI-SD. L'obligation déclarative complémentaire ayant été intégrée à la déclaration n° 2069-RCI-SD, l'absence de dépôt de cette déclaration est sanctionnée par une amende fiscale prévue au second alinéa du 1 de l'article 1729 B du CGI.

(4) Montant des dons et versements consentis à des organismes agréés dans les conditions prévues à l'article 1649 nonies du code général des impôts et dont le siège est situé dans un État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales. Lorsque ces dons et versements ont été effectués au profit d'un organisme non agréé et situé dans un État précédemment cité, la réduction d'impôt fait l'objet d'une reprise, sauf lorsqu'il est produit dans le délai de dépôt de la déclaration les pièces justificatives attestant que cet organisme poursuit des objectifs et présente des caractéristiques similaires aux organismes dont le siège est situé en France.

Pour les entreprises à l'impôt sur les sociétés : reporter le montant des dons consentis à ces organismes sur le relevé de solde n° 2572-SD.

(5) Les dons et versements effectués au cours des exercices clos à compter du 31 décembre 2021 au profit des fédérations ou unions d'organismes visés au 4 de l'article 238 bis du CGI ouvrent droit au bénéfice de la réduction d'impôt sous réserve qu'elles présentent une gestion désintéressée et réalisent exclusivement des prestations non rémunérées au bénéfice de leurs membres.

III - PRISE EN COMPTE DES VERSEMENTS EFFECTUÉS AU TITRE D'EXERCICES ANTÉRIEURS ET REPORTABLES

Ce tableau est servi uniquement si l'entreprise dispose d'excédents de versement constatés au cours d'exercices antérieurs et si au cours de l'exercice considéré, la somme des versements effectués au titre des articles 238 bis et 238 bis AB du CGI est inférieure au plafond de déductibilité.

	Totalité des excédents de versements constatés au cours des exercices précédents imputables ⁽⁷⁾	Limite de prise en compte des excédents de versements constatés au cours des exercices précédents ⁽⁸⁾		Excédents imputés ⁽⁹⁾		Excédents restant à imputer ⁽¹⁰⁾ (colonne 1 - colonne 3)
	1	2		3		4
N-5		A	18 700	10		
N-4		B (A-10)	18 700	11		
N-3		C (B-11)	18 700	12		
N-2		D (C-12)	18 700	13		
N-1		E (D-13)	18 700	14		
				15	Total	

IV - DÉTERMINATION DU MONTANT DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT

Dépenses inférieures ou égales au plafond de déductibilité (reporter ligne 4)	16	1 300
• Dont fraction des versements inférieure ou égale à 2 millions d'euros	17	1 300
• Dont fraction des versements supérieure à 2 millions d'euros	18	
• Dont fraction des versements ouvrant droit à une réduction au taux de 60 % sans application du seuil de 2 millions d'euros ⁽¹¹⁾	19	
Excédents des années antérieures imputés (reporter ligne 15)	20	
• Dont excédents des années antérieures ouvrant droit à une réduction de 60 % ⁽¹²⁾	21	
• Dont excédents des années antérieures ouvrant droit à une réduction de 40 %	22	
Réduction d'impôt de l'exercice ⁽¹³⁾ [ligne 17 + ligne 19 + ligne 21] x 60 % + [ligne 18 + ligne 22] x 40 %	23	780

Entreprises individuelles : les montants déterminés lignes 3b, 3c et 23 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui déterminé ligne 32 sur la déclaration n° 2042-C-PRO.

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés : les montants déterminés lignes 3b, 3c et 23 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 3b et 23 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

V - RÉPARTITION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ DE PERSONNES (OU ASSIMILÉE) ⁽¹⁴⁾

Nom et adresse des associés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part de la réduction d'impôt
	%	
	%	
	%	
	%	
	Total	

(7) Reporter la totalité des excédents imputables y compris les montants supérieurs au plafond déterminé ligne 9.

(8) Reporter case A, le montant de l'excédent imputable limité au montant porté ligne 9.

Dans l'hypothèse où le montant porté dans la colonne 1 est inférieur au montant porté colonne 2, reporter sur les années suivantes dans la colonne 2 le reliquat de la limite de prise en compte des excédents.

(9) Le montant d'excédents imputés est égal au montant de la colonne 1 dans la limite du montant de la colonne 2.

(10) Ces montants seront reportés pour le calcul de la réduction d'impôt mécénat de l'année suivante.

(11) Les montants versés au profit de certains organismes sans but lucratif définis à la deuxième phrase du 2 de l'article 238 bis du CGI ouvrent droit au taux de 60 % sans application du seuil de 2 millions d'euros. Ces montants ne doivent pas être pris en compte dans les versements portés ligne 17 et 18.

(12) Le taux de réduction d'impôt applicable aux excédents de versements des années antérieures est le taux auxquels ils ont ouvert droit à la réduction d'impôt en application du premier alinéa du 2 de l'article 238 bis du CGI.

(13) Montant à reporter sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

(14) Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du I de l'article 156 du CGI peuvent faire valoir leur part dans la réduction d'impôt. Le montant global déterminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci-avant peuvent prétendre au bénéfice de cette réduction d'impôt. Dès lors, le total de la répartition entre les associés peut être différent du montant déterminé ligne 23.

VI - UTILISATION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT MÉCÉNAT (A SERVIR UNIQUEMENT PAR LES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS)

Montant de l'impôt dû au titre de l'exercice avant imputation de la réduction d'impôt	24	
Montant de la réduction d'impôt mécénat (Report du montant porté ligne 23)	25	780
Montant de l'impôt dû après imputation de la réduction d'impôt (montant case 24 - montant case 25 si case 24 > case 25)	26	
Montant du solde de réduction d'impôt non imputée sur l'impôt (montant case 25 - montant case 24 si case 25 > case 24)	27	780

VII - SUIVI DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT POUR DÉTERMINER LE MONTANT À REPORTER SUR LA DÉCLARATION N° 2042-C-PRO (à servir uniquement par les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu lorsque l'entrepreneur individuel ou l'associé de la société de personnes dispose de réductions d'impôt non imputées au titre des années antérieures)

SITUATION AU TITRE DE L'ANNÉE N-1

Montant de la réduction d'impôt déclarée sur la déclaration n° 2042-C-PRO de l'année N-1 ⁽¹⁵⁾	28	
Montant de la réduction d'impôt utilisée en N-1 (montant indiqué sur l'avis d'impôt sur le revenu de l'année N-1)	29	
Montant de la réduction d'impôt non utilisée en N-1 (ligne 28 - ligne 29)	30	

RÉPARTITION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT NON UTILISÉE EN N-1 SELON L'ANNÉE D'ORIGINE

Année d'origine de la réduction d'impôt	Réduction d'impôt déclarée en N-1 selon son année d'origine 1	Montant de la réduction d'impôt utilisée en N-1 ⁽¹⁶⁾ 2	Montant de la réduction d'impôt restant à reporter sur l'année N ⁽¹⁷⁾ (colonne 1 - colonne 2) 3
N-1			
N-6			
N-5			
N-4			
N-3			
N-2			
Total colonne 1 ⁽¹⁸⁾		TOTAL	31
Montant de la réduction d'impôt à déclarer sur la déclaration n° 2042-C-PRO de l'année (montant ligne 23 + montant ligne 31) ⁽¹⁹⁾			32

(15) Le montant de la réduction d'impôt déclarée en N-1 correspond au montant de la réduction d'impôt déclarée en N-1 et aux montants des réductions d'impôt reportables au titre des années antérieures à N-1.

(16) Reporter le montant indiqué ligne 29, en commençant par l'année N-1. Le reliquat éventuel est reporté sur les années antérieures en commençant par les années les plus anciennes.

(17) Ce montant sera reporté en colonne 1 lors du calcul de ce suivi au titre de l'année suivante.

(18) Le total de la colonne 1 doit être égal au montant indiqué ligne 28.

(19) Ce montant sera à reporter à la ligne 28 pour le calcul de la réduction d'impôt mécénat de l'année suivante.